

Transfert des prestations de libre passage

Les dispositions légales préconisent que l'avoir de libre passage de votre institution de prévoyance jusqu'alors en vigueur ainsi que l'ensemble des avoirs des comptes de libre passage et des polices de libre passage soient obligatoirement transférés à la nouvelle caisse de pension.

Si vous n'avez pas encore demandé le virement en faveur de la Valora Pensionskasse, nous vous prions de bien vouloir compléter les points 1 et 2 du présent formulaire et d'envoyer le formulaire dûment signé à **votre caisse de pension jusqu'alors en vigueur resp. à votre institution de libre passage jusqu'alors en vigueur**. Merci beaucoup.

1. Identité

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA, localité _____
Date de naissance _____ N° AVS : _____

2. Dernière institution de prévoyance

Nom _____
Adresse _____
N° de contrat _____

Je transmets à ma caisse de pension jusqu'alors en vigueur resp. à mon institution de libre passage jusqu'alors en vigueur la demande de virement de mes prestations de libre passage à la Valora Pensionskasse.

Date _____ Signature _____

3. Information pour l'institution de prévoyance antérieure

La personne citée ci-dessus est nouvellement assurée auprès de la Valora Pensionskasse. Veuillez procéder au virement en faveur de la Valora Pensionskasse, de la prestation de libre passage ou des avoirs des comptes de libre passage et des polices de libre passage à l'adresse de paiement spécifiée ci-après.

De plus, nous vous saurions gré de bien vouloir établir un décompte de sortie avec les données prescrites prévues par la loi. Merci beaucoup.

4. Coordonnées bancaires

Références bancaires UBS AG (PC-Nr. 80-2-2)
CH-8098 Zurich
IBAN CH34 0023 0230 9017 5402 0

Au nom de Valora Pensionskasse
Hofackerstrasse 40
4132 Muttenz